

# ORTAFFA INFO N°03

## du 07//05/2020

**En application des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire COVID-19 et suite à l'annonce du déconfinement progressif à compter du 11 mai 2020 la mairie vous informe sur ces services et compétences**

### SERVICES MUNICIPAUX

La Mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h

L'Agence Postale Communale sera ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00

Un numéro d'astreinte 06 07 95 29 55 ainsi qu'un mail : [contact@mairie-ortaffa.fr](mailto:contact@mairie-ortaffa.fr) joignables en dehors des horaires d'ouverture de la mairie est maintenu jusqu'à nouvel ordre.

Reprise complète de l'activité pour les services voirie et espaces verts le 11 mai 2020

La Police Municipale assure, depuis le 17 mars dernier, la sécurité des personnes et des biens en maintenant des patrouilles et contrôles quotidiens sur le territoire en lien avec la gendarmerie d'Elné. Les prérogatives de la police municipale restent inchangées après le confinement pour faire respecter le civisme selon le cadre des arrêtés municipaux.

Pour recevoir toutes les informations de la mairie, mais aussi communiquer avec vos voisins, merci de vous inscrire sur la plateforme voisins vigilants et solidaires : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) L'inscription y est gratuite et aucune donnée personnelle ne sera communiquée sans votre accord. En ces temps de confinement, il est nécessaire de maintenir un lien avec la communauté .

### URBANISME

Pendant la durée du confinement, la loi d'urgence n°2020-29 du 23/03/2020 prévoyait une suspension du délai légal du traitement des autorisations d'urbanisme. Après le confinement cette loi demeure. Le service instructeur de la CCACVI d'Argeles sur mer maintient ses missions d'instruction avec des délais adaptés à la situation exceptionnelle. Un courrier modifiant les délais d'instruction sera joint avec tout récépissé de dépôt de dossier. Le service instructeur est ouvert au public à Argeles sur Mer le mardi et jeudi de 14h à 17h.

### COLLECTES DES POUBELLES

#### **Ordures ménagères:**

Il est demandé à chaque usager de sortir son bac d'ordures ménagères la veille du jour de collecte habituel et de le rentrer aussitôt collecté.

Les déchets recyclables (bac jaune) sont à nouveau collectés aux jours habituels. Merci de les sortir la veille du jour de collecte également

**Nous rappelons qu'il est interdit de laisser les poubelles sur le domaine public pour des raisons sanitaires et de sécurité qui engagerait le propriétaire du bac en cas d'accident.**

### DECHETTERIE:

Depuis le 20 avril, ouverture de la déchetterie d'Elné du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45

La déchetterie d'Argeles sur mer à ouvert également le même jour du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45

## **MEDIATHEQUE**

La médiathèque ouvre à compter du lundi 11 mai 2020 aux horaires habituels.

Il faudra passer commande de vos livres par téléphone au [04 68 39 81 49](tel:0468398149) et ils seront à votre disposition à la médiathèque. Vous ne pourrez plus accéder aux rayons de la médiathèque.

## **DEPLACEMENTS**

En application de la décision du gouvernement, les déplacements sont autorisés dans un rayon de 100 km du domicile sans attestation.

## **RENTREE DES ECOLES**

Les écoles d'Ortaffa réouvrent à partir du 12 mai 2020 :

- école élémentaire : le 12 mai 2020 – tous niveaux confondus

- école maternelle : le 14 mai 2020 – tous niveaux confondus

## **DISTRIBUTION MASQUES TISSU**

Deux masques barrière en tissu seront distribués dans chaque foyer. Une distribution supplémentaire de masques est effectuée en mairie sur présentation d'un justificatif du nombre de personnes composant le foyer.

## **REGLEMENT ORDRE PUBLIC**

- Le City stade demeurera fermé jusqu'à nouvel ordre compte tenu des restrictions sanitaires imposées aux écoles.

- Aucune location ou utilisation des salles communales d'ordre privé ou associatif

- Les chiens doivent être tenus en laisse et ne pas divaguer seuls sur la commune.

- Les baignades dans le Tech sont strictement interdites

- le brûlage en zone urbaine est strictement interdit

## **COVID 19 NUMEROS UTILES**

Depuis le 24 mars dernier un centre de consultation COVID19 a ouvert à Argeles sur mer, à l'espace Waldeck-Rousseau, chemin de Palau, joignable au **04 68 08 21 77**

En cas de symptômes bénins appeler ce numéro, où des internes et spécialistes vous délivreront des conseils médicaux ou vous orienteront en fonction de la gravité de votre état. Ne vous déplacez pas sans appeler ce numéro. Merci pour votre coopération

Vous pouvez également contacter votre médecin de famille ou appeler le numéro vert d'information 0 800 130 000

Les gestes barrières doivent être respectés à la lettre : se laver les mains régulièrement, respecter les distances entre individus de 1 mètre minimum, tousser ou éternuer dans votre coude ou dans un mouchoir jetable, éviter tout déplacement non indispensable.

Merci de maintenir les règles du bien vivre ensemble afin de faire de cette épreuve nationale, un élan solidaire.

**PRENEZ SOIN DE VOUS**